

Sélection d'article sur la politique suisse

| | |
|-------------------|---|
| Requête | 17.04.2024 |
| Thème | Problèmes politiques fondamentaux |
| Mot-clés | Bénévolat |
| Acteurs | Häsler, Christine (gp/verts, BE) NR/CN |
| Type de processus | Sans restriction |
| Date | 01.01.1990 - 01.01.2020 |

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Ziehli, Karel

Citations préféré

Ziehli, Karel 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Problèmes politiques fondamentaux, Bénévolat, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.04.2024.

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|----------|
| Chronique générale | 1 |
| Eléments du système politique | 1 |
| Problèmes politiques fondamentaux | 1 |

Abréviations

Chronique générale

Éléments du système politique

Problèmes politiques fondamentaux

Problèmes politiques fondamentaux

POSTULAT
DATE: 30.09.2016
KAREL ZIEHLI

Le postulat Häsler intitulé "**Valoriser le bénévolat**" demande au Conseil fédéral d'établir un rapport visant à étudier les possibilités d'actions de la Confédération afin de soutenir les activités bénévoles. La députée verte Christine Häsler (gp/verts, BE) veut ainsi que le bénévolat obtienne une reconnaissance officielle de l'État afin de l'encourager et de le valoriser. Celui-ci est, selon la conseillère nationale, l'une des valeurs qui permet le bon fonctionnement de la Suisse.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle qu'il soutient les activités de bénévolat par des subventionnements, des contrats de prestations et le financement de projets. De plus, dans le cas précis des proches aidants, un programme a été lancé en 2016 afin d'améliorer le quotidien des personnes concernées. Finalement, l'instauration de déductions fiscales pour les personnes pratiquant le bénévolat – comme suggérée par la dépositaire du postulat – ne trouve pas les faveurs du Conseil fédéral qui avait déjà refusé une telle idée dans le cadre de la motion Streiff-Feller (11.3083) intitulée "Déductions fiscales pour les travailleurs bénévoles". En plus de raisons de politiques fiscales pures, le Conseil fédéral invoque la difficulté de donner une définition claire du travail bénévole. Pour ces diverses raisons, il propose de rejeter le postulat. Suivant l'avis de ce dernier, la chambre du peuple rejette sans discussion l'objet proposé par la députée Häsler.¹

1) AB NR, 2016, S. 1802; Postulat Häsler (16.3424)